



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation au centre hospitalier du Rouvray

Question au Gouvernement n° 950

Texte de la question

SITUATION AU CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Hubert Wulfranc. Tout d'abord, monsieur le président, il n'y aura pas de vociférations autour de ma question. (*« Ah ! » et applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR et UDI-Agir.*)

Ma question s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Plusieurs semaines d'action revendicative. Un leitmotiv : des postes supplémentaires pour accueillir et soigner convenablement. Une réponse récurrente des autorités de santé indiquant que les postes ne sont pas le sujet. Résultat : dans le troisième centre hospitalier spécialisé de France, celui du Rouvray, sept agents grévistes de la faim depuis quinze jours et trois hospitalisations en urgence ces dernières quarante-huit heures.

Quelle que soit l'appréciation portée sur cette forme d'action, cela dénote une situation ayant atteint une périlleuse extrémité et illustre l'état du secteur psychiatrique, parent pauvre du système sanitaire français, lui-même en crise aiguë. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.*)

Madame la ministre, le groupe communiste a deux questions à vous poser.

Quelle décision allez-vous prendre en matière de dotation annuelle de financement, dont l'enveloppe a diminué en valeur absolue, conduisant les établissements de santé mentale à rendre un service profondément dégradé, insoutenable pour les soignants et maltraitant pour les patients ?

Par ailleurs, Mme la préfète de région serait prête à renouer le dialogue. Avez-vous réuni sous votre autorité les conditions pour qu'un volant de créations de postes soit proposé à cette table ronde ?

Madame la ministre, il n'y a pas de déshonneur à prendre ses responsabilités quand, dans un contexte déjà très lourd, un geste politique peut dénouer une tension majeure. Ainsi, l'intégrité physique et morale d'un collectif de travail serait sauvegardée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur quelques bancs des groupes NG et LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison de pointer du doigt la situation critique que connaît aujourd'hui la psychiatrie française. À mon entrée en fonction, j'avais déjà fait de la psychiatrie, notamment de la pédopsychiatrie, ma priorité – c'est l'une des revendications du centre

hospitalier du Rouvray.

Concernant la situation tout à fait particulière de ce centre, je suis extrêmement attentive à la situation des professionnels qui ont entamé aujourd'hui, comme vous l'avez dit, une grève de la faim. Le dialogue n'est pas rompu, ni avec l'agence régionale de santé – ARS –, ni avec les professionnels, puisqu'un certain nombre d'engagements ont déjà été pris la semaine dernière à l'égard des personnels travaillant dans ce centre hospitalier. Je citerai en particulier deux engagements portant sur des revendications majeures.

D'une part, l'ARS s'est engagée à créer une unité hospitalière de soins adaptée aux détenus et a anticipé cette création en prévoyant des financements qui permettront d'hospitaliser les détenus qui se trouvent actuellement au centre hospitalier du Havre.

D'autre part, nous nous sommes engagés à créer une unité spécialisée en psychiatrie de l'adolescent. Vous savez les difficultés que nous avons aujourd'hui en France pour suivre les enfants et les adolescents, avec un nombre de postes de pédopsychiatres largement insuffisant dans notre pays. C'est pourquoi j'ai demandé dès l'année dernière à tous les doyens de facultés de médecine de créer des postes pour former des internes et des jeunes. Je soutiens totalement cette spécialité.

Enfin, nous avons missionné aujourd'hui trois personnes – un directeur des soins, un directeur d'établissement psychiatrique et un président de commission médicale d'établissement de psychiatrie – pour mener une enquête flash, un audit de l'établissement hospitalier du Rouvray et évaluer les moyens nécessaires pour accompagner cet établissement. Elles devraient nous rendre leurs conclusions dans les prochains jours.

M. Hubert Wulfranc. Nous voulons un volant de postes, madame la ministre !

Mme Agnès Buzyn, ministre . Nous sommes donc au plus près de cet établissement, que nous voulons accompagner. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 950

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2018](#)